

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce Fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Axiom Obligataire – Part IC EUR(v)

Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois : Axiom Lux

VL & Perf. du mois

1165,07

0,28%

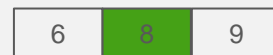
Encours du Fonds

€ 332M

SRI¹



SFDR²



Société de gestion

Axiom Alternative Investments

Structure juridique

SICAV Luxembourgeoise : Axiom Lux

Date de création de la stratégie⁴

23/07/2009

Date de création de la part

23/03/2016

Date de création du Fonds⁴

Absorption le 25/01/2019

Code ISIN

LU1876461465

Minimum de souscription

250 000 EUR

Devise de la part

EUR

Frais de gestion

12%

Frais d'entrée

0% (2% max.)

Frais de sortie

0% (2% max.)

Commission de surperformance

20% (si perf. > à l'indice)

Affectation des résultats

Capitalisation

Fréquence de valorisation

Quotidienne

Règlement / Livraison

Avant 12h / Règlement J+3

Risques principaux

Risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité (pour plus de renseignements veuillez consulter le prospectus du fonds)

Objectif d'investissement³

L'objectif de ce Fonds est d'atteindre, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, un rendement (net des frais de gestion) similaire ou supérieur à celui de son indice de référence : indice ICE BofAML Euro Financial (40 %), indice ICE BofAML Euro Corporate (40 %) et indice ICE BofAML Contingent Capital (20 %)⁵. Le Fonds est géré selon le principe de la gestion active et fait référence aux Indices de référence à des fins de comparaison uniquement.

Performances historiques nettes (EUR)

Performances⁷ calendaires

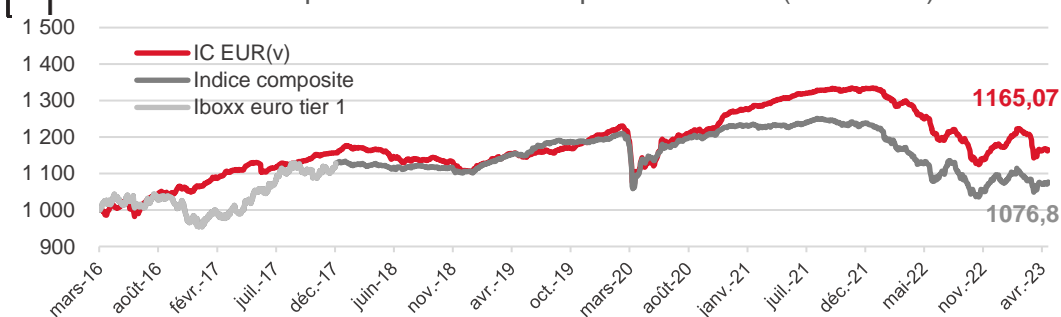
	2018	2019	2020	2021	2022
Axiom Obligataire – IC EUR(v)	-4,26%	8,91%	5,42%	4,90%	-12,05%
Indice de référence	-2,03%	7,80%	3,25%	0,15%	-12,84%

Performances⁷ cumulées

Performances⁷ annualisées

	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	3 ans	5 ans	Depuis Création
Axiom Obligataire - IC EUR(v)	0,28%	-0,65%	-8,57%	2,76%	-0,03%	0,91%	-0,01%	2,17%
Indice de référence	0,74%	0,23%	-5,43%	-6,19%	-4,18%	-2,11%	-0,85%	1,05%

Evolution de la performance nette depuis la création (base 1000)



Indicateurs clés

Nombre de positions	124	Sensibilité taux	2,04
Volatilité 5 ans	4,10%	Sensibilité crédit	2,90
Volatilité 3 ans	3,61%	Rendement au call EUR	9,97%
Ratio de Sharpe 5 ans	0,01	Rendement à perpétuité EUR	9,09%
Ratio de Sharpe 3 ans	0,22	Rating moyen émetteurs (WARF)	BBB-
Spread	707 bps	Rating moyen émissions (WARF)	BB+

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Source : Axiom AI | ¹ L'échelle de risque (SRI) représente la volatilité historique annuelle du compartiment sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | ² Se référer à la page 3 du document | ³ Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement | ⁴ Fonds crée sous forme de FCP de droit français le 23/07/2009 avant d'être absorbé par la SICAV Axiom Lux de droit luxembourgeois le 25/01/2019 | ⁵ Informations sur les indices à l'adresse suivante : <https://www.theice.com/market-data/indices> | ⁶ Rendement à perpétuité du portefeuille, hors cash, toutes devises confondues. Le rendement à perpétuité est le taux de rendement du portefeuille avec l'hypothèse que les titres ne sont pas remboursés et conservés à perpétuité | ⁷ Performances nettes de frais

Commentaire de gestion



PAUL GAGEY
Gérant du Fonds

Après les secousses du mois précédent, le secteur financier reprend progressivement son souffle. Les investisseurs ont été rassurés, à la fois par la réactivité des autorités de régulation et des banques centrales ainsi que par les solides publications de résultats du T1 2023. Signe du retour à la réalité des fondamentaux et de la confiance retrouvée envers les valeurs financières, l'indice bancaire européen SX7R termine le mois à +3,48%.

Aux Etats-Unis, les banques régionales affichent des métriques de dépôts stables, confirmant ainsi que les risques de fuite de dépôts restent cantonnés à certains acteurs très spécifiques et fragiles. Du côté des banques européennes, les résultats tendent pour l'instant à confirmer que la chute du « maillon faible » a, au final, bien renforcé le secteur. Il n'y a eu aucune mauvaise surprise sur les dépôts et les bénéfices avant provisions sortent bien au-dessus des attentes, poussant les analystes à réviser leurs estimations de résultats à la hausse pour 2023.

Le marché obligataire est resté globalement stable en avril, avec un léger dynamisme en fin de mois sur les AT1, soutenues par l'annonce du rappel de l'obligation 6 5/8 d'Unicredit. Le marché, anticipe des programmes de rachats de la part également de Barclays, BBVA ou Santander. Le marché primaire a toutefois été très calme, avec une seule nouvelle émission Tier 2 d'OSB Group.

En Europe, les indicateurs économiques sont sortis en demi-teinte, indiquant une faiblesse dans l'industrie manufacturière et les ventes au détail, mais un rebond soutenu dans les services ainsi qu'un marché de l'emploi dynamique. Du côté des banques centrales, la BCE devrait annoncer en début de mois prochain une nouvelle hausse de taux, estimée par le marché à 25 bps. Le rendement du 10 ans français finit ainsi le mois en hausse de 10 bps, à 2,88%.

De l'autre côté de l'Atlantique, le marché attend également une nouvelle hausse de la Fed, en ligne avec la précédente, à 25 bps. En fonction de l'évolution des indicateurs économiques, cela pourrait présager d'une fin graduelle du resserrement monétaire. Le rendement du 10 ans américain a ainsi légèrement baissé au cours du mois, passant de 3,46% à 3,42%.

Dans ce contexte, les spreads de crédit ont quant à eux peu évolué :

- Le Main et le Senior Fin sont restés stables à respectivement 116 bps et 98 bps,
- Le Sub Fin s'est écarté à 187bps contre 183bps en début de mois,
- Le Xover s'est légèrement resserré, finissant le mois à 435bps vs 436 bps début avril.

Sur le plan réglementaire, la Commission européenne a proposé un ensemble de réformes portant sur la gestion des crises bancaires et le dispositif de protection des dépôts. La proposition la plus significative est la modification de la hiérarchie des créanciers, qui subordonnerait les obligations Senior Preferred (SP) à la totalité des dépôts. Les banques centrales britannique (BoE) et américaine (Fed) seraient elles aussi en train d'étudier des amendements à leurs dispositifs respectifs de protection des dépôts. Ces nouvelles annonces pourraient être source d'opportunités, amorçant un nouveau cycle d'évolution réglementaire.

Activité du fonds

Nous avons investi dans la Banque internationale à Luxembourg, troisième banque du pays. La banque est bien capitalisée avec un ratio CET1 de 13,8 % et un ratio de créances douteuses de 3,6 %. Le support sélectionné est une obligation subordonnée Tier 2 notée « Investment Grade » dont le rendement est proche de 7 %.

Ces exemples ne constituent pas une recommandation d'investissement

L'équipe de gestion et de recherche



David BENAMOU
Associé gérant
Directeur des investissements



Jérôme LEGRAS
Associé gérant
Directeur de la recherche



Antonio ROMAN
Gérant de portefeuille



Adrian PATURLE
Associé
Gérant de portefeuille



Gildas SURRY
Associé
Gérant de portefeuille



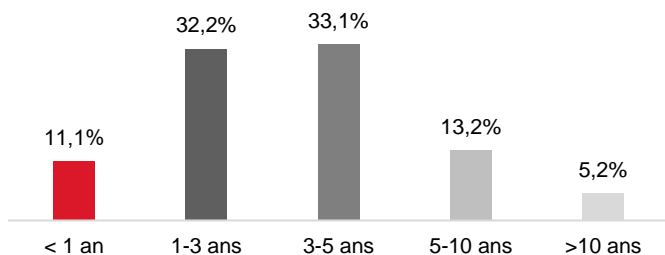
Paul GAGEY
Gérant de portefeuille



Laura RAMIREZ
Analyste ESG

Répartition du portefeuille (en % de l'actif)

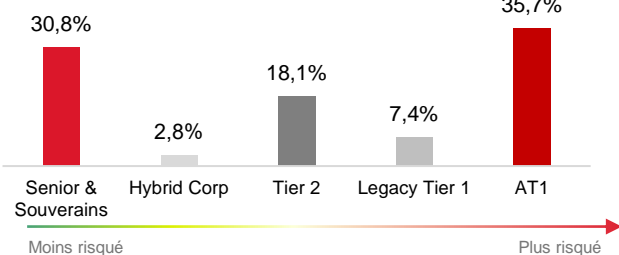
Répartition par maturité¹



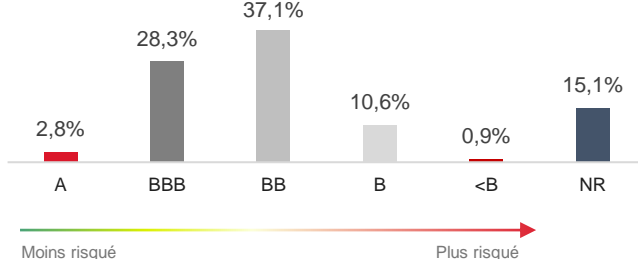
Les 5 émetteurs principaux²

QUATRIM SAS	2,6%
VAN LANSCHOT NV	2,4%
HLD EUROPE	2,2%
LEASEPLAN CORPORATION NV	2,1%
SAXO BANK	2,1%

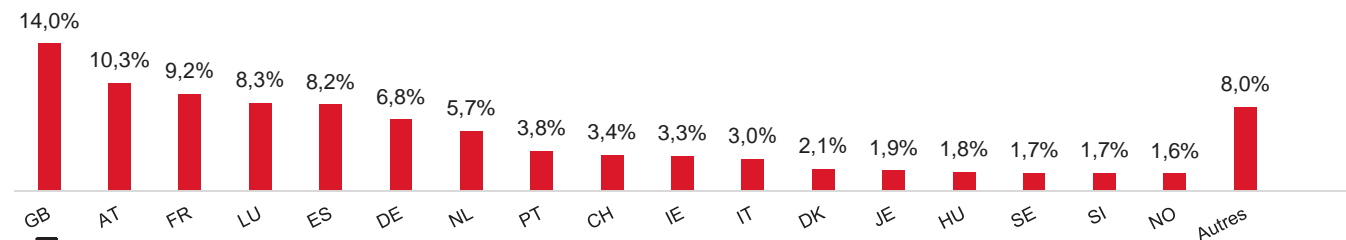
Répartition par subordination¹



Répartition par notation³



Répartition par pays¹



Glossaire

Subordination de dette	Le principe général est que lorsqu'il n'y aura pas suffisamment d'argent pour rembourser toutes les dettes, la dette subordonnée sera payée après les autres dettes.
Tier 1	Titres non prioritaires en cas de liquidation, ils n'ont pas d'échéance, leur coupon est facultatif et non cumulable. Ce sont les titres de dette les plus risqués et offrant pour cela, des rendements parmi les plus importants.
Obligations Legacy	Dette hybride qui était éligible en tant que capital réglementaire sous Bâle 1 ou Bâle 2 et qui n'est plus éligible sous Bâle 3.
Contingent convertible (Coco)	Titres qui peuvent être convertis en actions dans certaines circonstances, généralement lorsqu'un seuil de ratio de solvabilité a été franchi.

Ce document est réservé uniquement à des investisseurs professionnels au sens de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.axiom-ai.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion. Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS, Montrouge succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des OPC présents dans le Fonds ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.

Source : Axiom AI | ¹ Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name | ² Hors obligation d'Etat | ³ Uniquement titres obligataires

Notre approche ESG et climat

Méthodologie générale

La sélection de titres prend en compte les outils ESG suivants :

- **Politique d'exclusion** : détermine les exclusions que nous pratiquons en raison de controverses avérées, et de restrictions sectorielles ou thématiques.
- **ACRS - Axiom Climate Readiness Score** : méthodologie propriétaire de notation climat.
- **Base de données ESG** : analyse de la performance ESG des entreprises et leur notation.

Notre méthodologie climat

Le fonds prend en compte la performance climatique des banques et assureurs sous les aspects suivants:



Engagement managérial (Corporate Engagement)

Détermine le degré de priorité accordé au changement climatique par la direction générale de l'entreprise, sa stratégie climat et ses objectifs, ainsi que le degré de transparence



Gestion des risques et opportunités climatiques (Climate Risk and Opportunities)

Évalue les processus mis en œuvre et les outils utilisés pour identifier, mesurer et atténuer l'exposition aux risques liés au climat, ainsi que son approche pour saisir les opportunités de la transition énergétique.



Contribution à la transition vers une économie bas carbone (Climate Contribution)

Évalue la part des investissements et/ou des prêts de l'émetteur dans des entreprises ou des instruments financiers qui contribuent à la transition. Dans le cas des banques, l'augmentation de la température implicite du portefeuille de prêts aux entreprises est calculé.

Principaux indicateurs ESG

Métriques clés

	ACRS	°C	ESG
Note portefeuille	40%	2,7	44
Note univers	42%	2,8	51
# de sociétés dans l'univers	67	101	532
# de sociétés dans le portefeuille	27	40	64

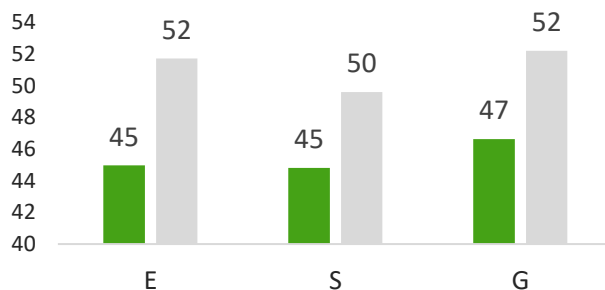
Les scores ACRS, température implicite (°C) et ESG représentent respectivement 31%, 47% et 74% des encours du fonds.

Top 5 positions classées par ACRS

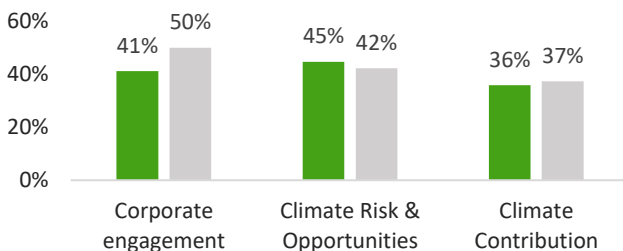
	Pays	ACRS	°C	ESG
CESKA SPORITELNA AS	AT	55%	2,5	39
MBANK SA	DE	53%	2,7	46
NATL WESTMINSTER BANK	GB	52%	2,8	61
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG	ES	50%	2,7	86
AIB GROUP PLC	IE	49%	2,7	69

■ Axiom Obligataire ■ Univers d'investissement

Notes moyennes ESG




ACRS par pilier



Plus d'informations sur notre approche climat sont disponibles sur demande.

Source : Axiom AI sur la base des données de S&P Market Intelligence, Iceberg datalab, recherche interne | Les estimations présentées ici ne peuvent pas être comparées à d'autres fonds ESG ou climatiques car elles reposent sur une méthodologie propriétaire développée par Axiom AI. Notre méthodologie s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données ESG/Climat qui peuvent contenir des données inexactes ou incomplètes. En cas de données insuffisantes, ces fournisseurs peuvent recourir à des estimations et à des approximations en utilisant des méthodologies internes qui peuvent être subjectives. Comme nous nous appuyons sur ces données pour nos décisions d'investissement, une telle incertitude peut avoir un impact négatif sur la performance des portefeuilles.

 Risques principaux

Risque de perte de capital : les compartiments n'offrent aucune protection ni garantie. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de récupérer intégralement leur investissement initial.

Risque opérationnel : risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements externes. La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment

Risque de change : une partie des actifs pouvant être libellés dans des devises autres que la devise de référence, le compartiment peut être affecté par des modifications dans le contrôle des changes ou dans les taux de change entre la devise de référence et ces autres devises. C'est pourquoi le compartiment sera systématiquement couvert contre ce risque. Toutefois, un risque résiduel demeure. Ces fluctuations des taux de change peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de crédit : ce risque découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, à savoir le paiement des coupons et/ou le remboursement du capital à l'échéance. Un tel défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment (y compris les contrats d'échange sur rendement total ou les DPS). Cela inclut également le risque d'une dégradation de la notation de crédit de l'émetteur.

Risque de contrepartie : un compartiment qui investit dans des dérivés de gré à gré peut se trouver exposé au risque découlant de la solvabilité de ses contreparties et de leur capacité à respecter les conditions de ces contrats. Le compartiment peut conclure des contrats à terme, des options et des swaps, y compris des CDS, ou AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 31 utiliser des techniques dérivées, ce qui implique le risque que la contrepartie ne respecte pas ses engagements aux termes de chaque contrat.

Taux de change : tout investissement en actions peut impliquer directement ou indirectement un risque de change. Si la valeur liquidative du compartiment est calculée dans sa devise de référence, la performance d'un actif sous-jacent ou de ses composantes libellées dans une devise autre que la devise de référence dépendra également du taux de change de cette devise. De même, la devise autre que la devise de référence dans laquelle un actif du compartiment est libellé implique un risque de change pour le compartiment.

Risque de liquidité : risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Utilisation des produits dérivés : si un compartiment dont la performance est liée à un actif sous-jacent investit souvent dans des instruments dérivés ou des titres différents de l'actif sous-jacent, des techniques de dérivés AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 32 seront utilisées pour relier la valeur des actions à la performance de l'actif sous-jacent. Si l'utilisation prudente de telles techniques de dérivés peut être bénéfique, les instruments dérivés comportent également des risques qui, dans certains cas, peuvent se révéler supérieurs aux risques associés aux instruments plus traditionnels. Des frais de transaction peuvent être associés à l'utilisation de ces instruments dérivés.

Risque lié aux données climatiques/ESG : le processus d'intégration ESG de la Société de Gestion s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données climatiques/ESG. Les fournisseurs de données peuvent appliquer différents modèles et utiliser différentes sources d'information, susceptibles de contenir des données inexactes, incomplètes ou non auditées. En outre, en cas d'insuffisance des données, les fournisseurs de données peuvent recourir à des méthodes internes pour produire des estimations et des approximations subjectives. De même, la Société de Gestion procède à une analyse qualitative s'appuyant sur des informations auto-déclarées, qui ne sont généralement pas auditées par un tiers. Étant donné que le gestionnaire de portefeuille fonde ses décisions d'investissement sur ces données, cette incertitude dans la collecte des données peut avoir un impact négatif sur la performance du portefeuille.